



Informations pratiques

Lieu de l'Assemblée Générale



Maison de l'Habitat
Amphithéâtre
129, avenue de la République
63000 CLERMONT-FERRAND

A 20 mn à pied de la Gare SNCF
Stationnement payant à proximité

Horaires

Accueil à partir de 13h pour l'émargement
Assemblée Générale de 14h à 16h30

Renseignements : Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes

259, rue de Créqui
69003 LYON

04 72 84 78 10

Rue Marie Marvingt
CS 10001 Cébazat
63360 GERZAT
04 73 19 63 40

CONVOCATION



Assemblée Générale

Mardi 3 juillet 2018

**à Clermont-Ferrand
de 14h à 16h30
(émargement à partir de 13h)**

Ordre du jour

14h : Ouverture de l'Assemblée Générale par Dominique Lebrun, *présidente* et Frédéric Raynaud, *vice-président*

▮ Approbation des procès-verbaux :
(PV consultables sur notre site Internet > [lien](#))

- PV AG0 Uriopss RA du 12 mai 2017
- PV AGE Uriopss RA du 1^{er} décembre 2017 relative à la fusion
- PV AGE Uriopss Auvergne du 1^{er} décembre 2017 relative à la fusion

▮ Rapport moral

▮ Rapport financier

▮ Rapport du commissaire aux comptes

▮ Rapport d'activité

▮ **Perspectives Uriopss ARA 2018 et actions phares**

« Pro, proche et engagé » pour le bien vieillir ensemble (Puy de Dôme), Incubateur diversification des formes d'habitat (Métropole de Lyon), et animation territoriale régionale

▮ Présentation des administrateurs Uriopss Auvergne–Rhône-Alpes et des membres du bureau

▮ Questions et votes des résolutions

15h45 : Consultations citoyennes organisées au sein des Etats membres de l'UE (d'avril à octobre 2018)

Votre parole sur l'Europe : échanges sur votre vision de l'Europe par le prisme des associations de solidarité et de leurs parties prenantes (bénévoles, adhérents, salariés, bénéficiaires....)

16h30 : clôture de l'Assemblée Générale

Comment voter ?

Trois possibilités pour permettre l'atteinte du quorum

1. Vous venez à l'Assemblée Générale avec votre carte d'électeur
2. Vous ne serez pas présent à l'Assemblée Générale et vous pouvez nous renvoyer votre carte d'électeur revêtue de la mention « bon pour pouvoir ». Celle-ci sera redistribuée le jour de l'AGO aux adhérents présents et votre vote sera pris en compte.
3. Vous ne serez pas présent à l'Assemblée Générale et vous pouvez nous renvoyer votre carte d'électeur accompagnée de la page des résolutions sur laquelle vous aurez au préalable fait votre choix. Votre vote sera pris en compte.

Dans les 2 derniers cas, vous devez renvoyer les documents **avant le 28 juin** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Uriopss ARA
259, rue de Créqui
69003 LYON

ou par email à v.ray@uriopss-ara.fr

